

Assemblée du cercle électoral du Jura bernois
27 avril 2026, à 18h00 à l'aula de l'Ecole primaire, 2710 Tavannes.

1. Souhais de bienvenue et organisation

Le président du cercle Alain Jobé souhaite la bienvenue aux 7 personnes présentes et remercie l'école primaire de Tavannes pour son accueil.

Le président fait office de scrutateur.

L'ordre du jour prévoit notamment la validation du PV précédent, les éventuelles élections au sein du cercle électoral du Jura bernois, la préparation de l'assemblée des délégués,

Excusé(e)s: Sylvia Despont, Bertrand Gagnebin, Vreni Gagnebin, Pierre Leuthold,

Gérard Paratte,

Jacqueline Paratte, Jacques Paroz

2. Procès-verbal de la dernière assemblée électorale

Le PV précédent est publié sur le site de la CACEB.

Le PV est accepté à l'unanimité, avec une correction à faire: Cyril Borel doit être noté comme excusé.

3. Eventuelles élections, mutations au seins des cercles électoraux

Le président explique le rôle et compétences de l'Assemblée des délégués:

Le rôle de l'assemblée des délégués est défini par un règlement soumis à la commission administrative. Ses principales tâches incluent :

-**Établir le profil requis** pour les représentants des salariés à la commission administrative.

-**Élire les quatre représentants des employés** qui siègent dans cette commission.

-**Soumettre des propositions ou des motions** au bureau ou à la commission administrative.

-**Être informée de la marche des affaires** au moins une fois par an.

Les 5 délégués actuels, David Niederhauser, Cyril Borel, Sylvie Despont, Agata Kobi et Francis Baour (pour les retraités) restent délégués.

4. Ordre du jour de l'AD de la CACEB du 10 juin 2026
Nouvelle organisation concernant l'élection des délégués

Constat sur le fonctionnement actuel.

Actuellement, la caisse compte environ **21 417 assurés actifs** et **10 259 bénéficiaires de rentes**. L'organisation repose sur **10 cercles électoraux**, avec 64 délégués et 10 représentants des retraités.

Cependant, un manque de représentativité est constaté car la participation aux assemblées de cercles est très faible (souvent moins de 30 personnes, voire seulement deux dans certains cas). Certains cercles peinent également à occuper tous les postes de délégués.

Propositions de modernisation :

Trois variantes sont présentées pour l'avenir de la représentation :

Variante 1 : Maintien du statut quo.

Variante 2 : Réduction du nombre de cercles. Le nombre de cercles passerait de 10 à 5, et le nombre de délégués de 64 à 30
Une attention particulière serait portée à la place des francophones et des institutions spécialisées au sein de ces nouveaux cercles

Variante 3 : version portail numérique. Cette version "moderne" supprimerait les cercles électoraux physiques. Les assurés voteraient et feraient des propositions directement en ligne. L'objectif est d'augmenter la participation (estimée à 10% des assurés, soit environ 2 000 personnes) et d'attirer les jeunes actifs pour qui le déplacement physique semble être un problème.

Question posée: Il n'y a plus de cercle électoraux, donc, théoriquement, un "cercle" pourrait dans ce cas faire élire 30 délégués, n'est-ce pas?

Le président répond que ce serait théoriquement possible sans règles ou cadre précis. Il faudra établir ces règles dans un deuxième temps.

Autre question: quel est le grand avantage de cette variante « portail » ?

Le président pense que la participation des assuré(e)s sera plus importante avec des élections via un portail numérique. Il pense que, avec ce système, on est presque sûr d'arriver à quasi 2000 donc c'est clair qu'on a plus de poids par rapport à ce que pense la base, ce qu'elle veut pour l'avenir ou ce qu'elle souhaiterait pour l'avenir de la caisse comme orientation stratégique.

Il y a eu une relativement longue discussion à propos des votations par le portail et la suppression des cercles.

Le portail est très bien, mais on préfère garder les cercles électoraux et faire voter dans les cercles électoraux via le portail. Une réduction du nombre de de délégués et cercles pourrait être acceptable.

Donc, les deux variantes ensemble : diminutions de cercles électoraux, diminutions de délégués et faire voter par le portail !

5. Informations sur la situation financière de la caisse

Manuel Jacot, membre de la commission d'administration, commente la situation financière de la caisse.

Les chiffres clés présentés pour l'exercice écoulé sont les suivants :

Performance des placements : 5 %, soit un gain de 1,5 milliard de francs.

Taux de couverture : 99,7 %, très proche de l'objectif de 100 % fixé pour 2034.

Rémunération du capital : 3,75 % pour les assurés actifs.

Taux d'intérêt technique : abaissé de 1,5 % à 1,25 % par prudence comptable.

Frais d'administration : 174 CHF par assuré, une légère augmentation due à la mise en place du nouveau portail numérique.

6. Outils numériques sur le site internet CACEB

Le site internet "My Caceb" (ou "My BLVK") permet aux assurés de gérer leur prévoyance en temps réel. Les utilisateurs peuvent y effectuer des simulations de retraite, consulter leur certificat de prévoyance, ou modifier leur plan d'épargne (option standard, plus ou moins 2 %).

Le président montre en direct à l'écran quelques astuces!

Le site propose également des informations sur les **hypothèques** avec des taux attractifs.

7. Divers

Enfin, le bureau de l'assemblée recherche un(e) **secrétaire** pour la rédaction des PV (séances rémunérées), idéalement une personne maîtrisant le français et l'allemand.

Le président clôt l'assemblée à 19h30.

Pour le CERCLE ELECTORAL DU JURA BERNOIS

Le président: Alain Jobé

Le secrétaire: Hans Bexkens